

L'INDISPENSABLE

Ensemble, au cœur de la nature



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER



Crédit photo : Éclat Audiovisuel

Vie municipale

P. 2

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

2215, boul. Valcartier

Saint-Gabriel-de-Valcartier

(Québec) G0A 4S0

418 844-1218

admin@munsgdv.ca

Vie citoyenne

P. 5

LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS

Vie communautaire

P. 12

DU 24 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

Loisirs

P. 15

Joyeuses Fêtes!



La saison de Noël approche à grands pas et la nouvelle couche de neige est là pour nous le rappeler. La dernière phase de notre patinoire couverte est maintenant terminée. Elle comprend de nouvelles bandes avec vitres protectrices tout autour, un système de réfrigération permanent ainsi qu'un nouveau bâtiment pour abriter la Zamboni. Nous espérons que ces améliorations offriront de nombreuses années d'activités récréatives de qualité à nos résidents.

Un nouveau système de distribution de liquide lave-glace a également été installé récemment. Situé près de l'entrée latérale du Centre communautaire, ce système permet aux citoyens de remplir directement le réservoir de leur voiture et élimine ainsi l'utilisation de contenants de plastique.

Le 15 novembre, la municipalité a tenu une fête de retraite pour Pamala Hogan Laberge, notre directrice des sports, loisirs, culture et vie communautaire. Plus de 40 ans de loyaux services à la communauté ont été célébrés sous le thème de la croisière et tout le monde a passé un excellent moment. Pamala prendra sa retraite à la fin du mois de décembre et nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite. C'est amplement mérité et nous la remercions pour son dévouement envers notre municipalité.

Notre traditionnelle journée d'illumination de l'arbre de Noël aura lieu le 21 décembre de 13 h à 16 h 30. Comme à l'habitude, le père Noël sera de passage au Centre communautaire et de nombreuses activités amusantes sont prévues pour toute la famille. Le sentier derrière la municipalité est à nouveau décoré cette année afin d'offrir une ambiance festive lors de vos promenades! Nous vous invitons également à être généreux dans vos contributions aux paniers de Noël destinés aux personnes dans le besoin. Merci pour votre grande générosité.

Enfin, au nom de votre conseil municipal, je tiens à vous remercier pour votre soutien continu lors de notre réélection. Comme toujours, nous continuerons d'offrir le maximum de services au moindre coût. Notre communauté est un endroit formidable où vivre et souhaitons qu'elle le reste pour toujours! Passez une merveilleuse saison de Noël et soyez prudents!

Brent Montgomery



Merci Pamala

Après tant d'années de service empreintes de générosité, de bienveillance et d'engagement, la Municipalité tient à remercier chaleureusement Pamala Hogan Laberge. Femme de cœur, toujours prête à aider, elle a offert un nombre incalculable de sourires à notre communauté.

Arrivée à seulement 16 ans, Pamala a contribué à bâtir le service des loisirs tel qu'on le connaît aujourd'hui. Elle a créé des projets rassembleurs, encouragé des générations de jeunes et soutenu autant les familles que les aînés, toujours avec passion.

Merci Pamala pour ton dévouement et ton énergie. Ta contribution continuera d'inspirer Saint-Gabriel-de-Valcartier pour longtemps. Bonne retraite.

Conseil municipal 2025-2029

MAIRE

Brent Montgomery

POSTES DE CONSEILLERS(ÈRES)

Poste 1 : Shelley MacDougall

Poste 2 : Raymond Bureau

Poste 3 : Maureen Bédard

Poste 4 : Thomas Lavallee

Poste 5 : Dorothée Noel

Poste 6 : David Hogan



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2026

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière à la susdite municipalité :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier sera, en 2026, en vigueur pour son deuxième exercice financier.

QUE le rôle a été déposé au bureau municipal le 25 août 2025 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 00 à 13 h le vendredi, au bureau municipal situé au 2215, boulevard Valcartier à Saint-Gabriel-de-Valcartier;

QUE conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi;

ET QUE pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de la Jacques-Cartier

60, rue St-Patrick

Shannon (Québec) G3S 1P8

Téléphone : 418-844-2160

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, au bureau de la municipalité et sur le site internet de la municipalité;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 6-1997 de la MRC de la Jacques-Cartier et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 29^È JOUR DU MOIS D'AOÛT 2025.

Heidi Lafrance,
Directrice générale/greffière-trésorière

Compte de taxes : dites au revoir au papier

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier encourage les propriétaires à opter pour la version numérique de leur compte de taxes. En choisissant le mode sans papier, vous profitez d'un accès simple, rapide et sécuritaire à tous vos documents, directement en ligne.

Pourquoi passer au numérique

- Accès instantané à votre compte de taxes
- Réduction de l'utilisation du papier
- Documents centralisés au même endroit
- Réception plus rapide et sans risque d'égarement

Recevez votre prochain compte en ligne

C'est le bon moment pour activer l'option sans papier, rendez-vous au saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/ et ayez en main votre numéro de matricule et les informations inscrites sur votre dernier compte de taxes. Une fois inscrit, vous recevrez un courriel au moment de l'émission du nouveau compte de taxes pour vous informer de sa disponibilité en ligne.

Vous pouvez toutefois continuer à recevoir votre compte de taxes en version papier si vous le désirez.

Notre équipe est là pour vous accompagner au besoin au 418 844-1218.

Info-collecte

Pour connaître les prochaines collectes des matières résiduelles, ordures et recyclage, consultez notre site web : saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matieres-residuelles

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28



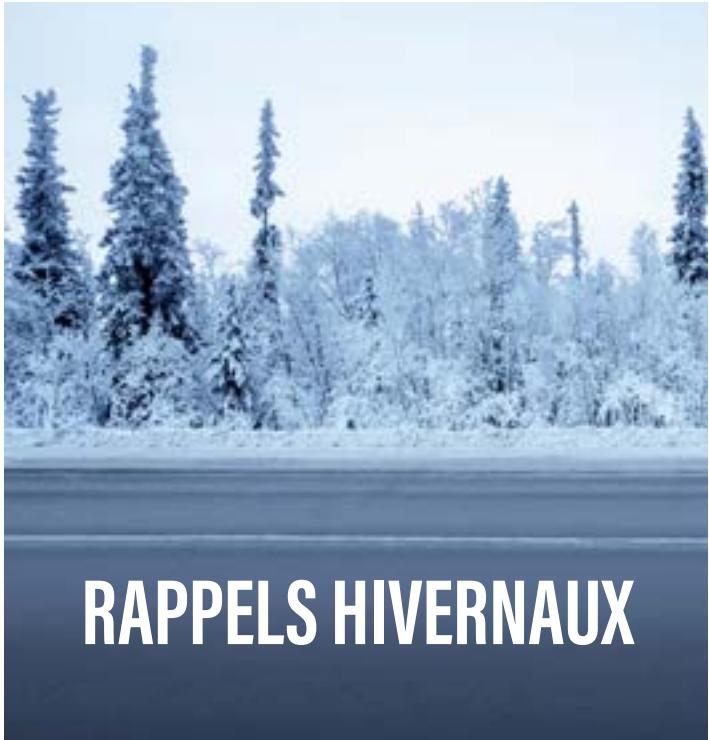
Collecte spéciale sapins de Noël

À partir du 5 janvier, l'équipe des travaux publics procédera à la collecte des sapins de Noël. Assurez-vous d'avoir retiré toutes vos décorations avant de le déposer.

Aucune inscription n'est nécessaire : il suffit de placer votre sapin à l'endroit où vous déposez habituellement vos bacs.

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



Vidange des fosses septiques : quelques rappels utiles!

La vidange des fosses septiques a eu lieu cet automne sur notre territoire. La vidange a été complétée dans les temps et nous vous remercions pour votre grande collaboration.

Voici quelques rappels pour que tout continue de se passer rondement lors des prochaines vidanges :

Rendez votre fosse facile à trouver

Chaque année, les vidangeurs perdent beaucoup de temps à chercher les fosses sur certains terrains. Il est important de faciliter l'accessibilité en dégageant les couvercles et en indiquant l'endroit à l'aide d'un repère (bâton, piquet, drapeau) si elle n'est pas à un endroit évident.

Attention à ce que vous jetez dans les toilettes

On retrouve encore souvent des objets qui n'ont jamais leur place dans une fosse septique : Cotons-Tiges, serviettes hygiéniques, condoms, lingettes, etc. Ces produits peuvent briser votre fosse et même endommager l'équipement de vidange. Seul le papier toilette doit y aller.

Votre fosse a un préfiltre? Pensez à le nettoyer

Le préfiltre sert à retenir les matières solides pour éviter qu'elles ne se rendent jusqu'au champ d'épuration. Avec le temps, il peut s'encrasser et causer un débordement, de mauvaises odeurs ou même des bris à la fosse. Un nettoyage régulier, qui ne prend que quelques minutes, permet de garder votre installation en bon état et d'éviter bien des problèmes.

Une vidange obligatoire

Saviez-vous que la vidange de votre fosse septique n'est pas seulement recommandée, mais obligatoire? Selon le règlement provincial, une fosse d'une résidence habitée à l'année doit être vidangée tous les deux ans, et celle d'un chalet tous les quatre ans. Cette routine permet de prévenir les débordements, les odeurs et les bris coûteux. Ne pas faire vidanger sa fosse peut même entraîner une amende.

Pour plus d'information sur les installations septiques visitez la page environnement de notre site web :
saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/environnement/

Avec l'arrivée des premières neiges, il est important de rappeler quelques règles pour assurer la sécurité et le bon dégagement des rues de Saint-Gabriel-de-Valcartier :

Stationnement

Il est interdit de stationner sur les voies publiques de la Municipalité en tout temps du 1er novembre au 15 avril.

Déneigement des entrées

Il est interdit de pousser la neige de votre entrée sur la voie publique afin de ne pas gêner la visibilité des automobilistes et de faciliter le travail des équipes de déneigement.

Bacs à ordures et de recyclage

Placez vos bacs à environ 1 mètre de la rue dans votre entrée. Cela évitera que le bac soit renversé par le camion de déneigement ou qu'il se retrouve coincé dans la neige. Si votre bac n'est pas plein, vous pouvez choisir de ne pas le mettre à la rue, surtout les jours où il neige. Récupérez vos bacs vides le plus rapidement possible après le passage du camion de collecte.

Abris d'hiver

Les abris doivent être à au moins 3 mètres de la bordure de rue et des bornes-fontaines, et ne jamais empiéter sur l'emprise de la rue.

Merci de votre collaboration pour garder nos rues sécuritaires et bien dégagées tout au long de l'hiver.

Renouvellement des licences pour chien

Chaque propriétaire de chien doit renouveler la licence de son animal au mois de janvier chaque année. La licence est valide pour toute l'année, soit du 1er janvier au 31 décembre. Assurez-vous de compléter votre renouvellement afin d'être en règle.

Comment faire son renouvellement

Le renouvellement de licence pour chien se fait via la plateforme Gestipattes à jeminscrismaintenant.com/munsgdv/

1. Connectez-vous à votre compte Gestipattes.
2. Suivez les instructions en fournissant les informations demandées.

Pour enregistrer un deuxième chien, répondez NON à la question « Inscrivez-vous votre premier animal? ». Répondez ensuite OUI à la question « Inscrivez-vous un deuxième animal » et ainsi de suite .

3. Procédez au paiement en ligne directement sur la plateforme.
4. Une fois le tout complété, la médaille vous sera envoyée par la poste.

Coût des licences

1er chien : 10 \$ (total : 10 \$)

2e chien : 20 \$ (total : 30 \$)

3e chien : 30 \$ (total : 60 \$)



Collecte des encombrants

Chaque mardi, l'équipe des travaux publics parcourt nos routes pour ramasser les encombrants. Pour que le service se déroule efficacement et en toute sécurité, il est important de bien trier vos items avant de les déposer en bordure de la route.

Ce qui sera ramassé lors de la collecte des encombrants

- Meubles
- Matelas
- Appareils électroménagers
- Objets volumineux pouvant être manutentionnés en toute sécurité par l'équipe

Ce qui doit être apporté à l'Écocentre

Les items suivants ne sont pas manipulés par l'équipe et doivent être apportés par les citoyens à l'Écocentre :

- Matériaux de construction (bois, gypse, céramique, brique, etc.)
- Débris de déboisement
- Feuilles mortes
- Déchets dangereux (peintures, solvants, etc.)

Ce qui doit être mis à la récupération

- Boîtes et emballages de carton
- Autres matières recyclables acceptées dans le bac bleu

Inscription pour collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu tous les mardis.

Inscription obligatoire au plus tard la veille à 16 h : <https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/services/matières-residuelles/> ou en téléphonant au 418 844-1218

Les matériaux doivent être placés en bordure de la route dès 7 h 30 le jour de la collecte. Maximum de 4 collectes par an, par adresse.

Respecter les consignes, c'est respecter les travailleurs

Assurez-vous que les items soient déposés proprement : tapis roulés, métal séparé, fils et broches attachés ou enroulés. Si le tri n'est pas conforme, les travaux publics peuvent refuser le ramassage.

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET D'EMBALLAGES*

- ✓ Contenants de produits d'entretien ménager
- ✓ Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- ✓ Boîtes en carton
- ✓ Assiettes et feuilles de papier d'aluminium
- ✓ Emballages de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journaux et circulaires
- ✓ Enveloppes
- ✓ Feuilles de papier
- ✓ Cahiers

LES EXCEPTIONS

- ✗ Contenants d'aérosol
- ✗ Emballages de protection en polystyrène
- ✗ Contenants et emballages compostables ou biodégradables

* Les contenants de boissons en plastique et en aluminium se consignent.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes en carton.

EXEMPLES D'OBJETS À NE PAS METTRE DANS LE BAC

- Piles, seringues, boyaux d'arrosage, chaises de jardin, jouets, casseroles, vêtements et tissus, etc.

Besoin de plus
d'infos sur le bac?

Consultez
bacimpact.ca



Nouvelle cartographie des zones inondables

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs mettra en place un nouveau cadre réglementaire pour les travaux en milieux riverains, celui-ci **entrera en vigueur le 1er mars 2026**. Par la suite, une nouvelle cartographie des zones inondables sera déployée à l'échelle du Québec. La municipalité n'aura pas accès à ces nouvelles cartes avant leur entrée en vigueur et n'a aucune juridiction pour modifier cette cartographie ou influencer ses résultats.

Ces changements pourraient vous concerter

Si vous habitez près d'un cours d'eau ou si votre propriété se trouve déjà dans une zone inondable, ces changements pourraient vous concerter. La nouvelle carte pourrait modifier la classification de votre secteur ou ajouter des règles plus strictes pour les travaux effectués dans la bande de protection riveraine (zone de 10 mètres à partir du cours d'eau) ou en littoral (partie du sol qui est parfois immergée).

Impacts possibles sur vos permis

Une demande de permis déposé avant le 1^{er} mars 2026, mais non délivré avant cette date, devra obligatoirement respecter les nouvelles règles. Concrètement, cela signifie que certains projets pourraient devoir être révisés ou modifiés pour se conformer au nouveau cadre réglementaire.

En résumé :

- Si votre permis est délivré avant le 1^{er} mars 2026, votre projet pourra se réaliser selon les règles actuelles.
- Si votre permis est délivré après le 1^{er} mars 2026, même si vous avez fait votre demande avant, il devra respecter la nouvelle réglementation, ce qui pourrait exiger des ajustements.

Si vous prévoyez des travaux près d'un cours d'eau, nous vous invitons fortement à communiquer avec l'inspectrice en environnement afin de vérifier si ces changements pourraient s'appliquer à votre projet.



Une cartographie « nouvelle génération »

La nouvelle carte des zones inondables sera basée sur la gestion du risque, plutôt que sur les anciennes périodes de retour (0-20 ans et 20-100 ans). Elle introduit 4 classes d'intensité : Très élevé, élevé, modéré et faible.



Ces classes seront établies selon plusieurs facteurs, dont :

- La fréquence des inondations dans le secteur
- La profondeur de l'eau lors d'un épisode d'inondation
- Le déplacement naturel du cours d'eau dans le temps
- Les impacts des changements climatiques
- La présence d'embâcles de glace
- La présence et l'influence de barrages
- La performance des ouvrages de protection contre les inondations
- Zones de mobilité des cours d'eau

Que sont les zones de mobilité des cours d'eau?

Les zones de mobilité représentent l'espace dans lequel un cours d'eau peut naturellement déplacer son lit au fil du temps en raison de phénomènes comme l'érosion ou l'accumulation de sédiments. Ces zones seront désormais intégrées à la cartographie et pourraient influencer les règles d'aménagement.

Pourquoi ce changement?

Ce nouveau cadre vise à mieux refléter la réalité actuelle des inondations au Québec. Les événements des dernières années ont causé d'importants dommages et posé des enjeux majeurs de sécurité publique. L'objectif : mieux protéger les citoyens, les infrastructures et le territoire.

Besoin d'en savoir plus?

Consultez le québec.ca/zonesinondables pour en apprendre davantage sur le cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques.



Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est responsable de plusieurs intoxications. Le CO est un gaz toxique inodore, incolore ayant pratiquement la même densité que l'air. Il se mélange donc parfaitement avec l'air ambiant et n'irrite pas les yeux et les voies respiratoires.

Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et, même, mortel selon la concentration et la durée d'exposition.

Le monoxyde de carbone est un résidu de combustible et se dégage de divers appareils se trouvant dans nos résidences comme les poêles à bois, à granules ou à propane. Les fournaises à l'huile, génératrice et tous les moteurs à combustion en produisent également.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous le signaler.

Précautions à prendre

La production de CO à l'intérieur des bâtiments n'est pas toujours due à une défectuosité des appareils et la meilleure façon de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone est d'agir de façon sécuritaire.

Voici donc quelques conseils :

- Installez des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence. Nous recommandons d'en mettre un par étage et près des chambres à coucher.
- N'utilisez pas d'appareils à moteur ou de chauffage à combustible non conçu à cet effet à l'intérieur.
- Utiliser et entretenir les appareils à combustion selon les normes du fabricant.
- Si vous avez un foyer ou un poêle à bois, faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année. Assurez-vous également qu'elle ne soit pas obstruée et qu'elle ne présente pas de fuites.

En cas de panne de courant

- Ne chauffez jamais votre habitation avec des appareils comme une cuisinière au gaz, une chaufferette de camping ou un barbecue à l'intérieur. En cas de panne prolongée, la municipalité a prévu des lieux d'hébergement où vous pourriez vous rendre pour assurer votre sécurité. N'hésitez pas à nous contacter à cet effet.
- Si vous utilisez une génératrice, installez-la à l'extérieur de votre maison, de votre cabanon ou de votre garage le plus loin possible des portes et des fenêtres.

Vous ou l'un des membres de votre famille êtes susceptibles d'être intoxiqués au monoxyde de carbone si les symptômes suivants sont ressentis dans les minutes suivant l'exposition :

- Maux de tête;
- Fatigue anormale;
- Nausées;
- Vomissements;
- Étourdissements.

Gestes à poser en présence de symptômes :

- Dirigez-vous à l'extérieur;
- Composez le 911;
- Attendez les services d'urgences et ne retournez pas à l'intérieur.

À son arrivée, le service de sécurité incendie s'occupera de votre famille et pourra par la suite effectuer des analyses d'air dans le bâtiment avec des équipements spécialisés. Il sécurisera les lieux et vous permettra de réintégrer votre résidence lorsque celle-ci sera sécuritaire.



STATION LAVE-GLACE
Situé sur le coin du 2215, boul. Valcartier
0,92 \$ / litre
Déjà 89 contenants de moins à la récupération.





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chauffeplat, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écotiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.

LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES
CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.

RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégagé de la chaleur.

SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

SI-043 (2020-12)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Préparer sa trousse d'urgence 72 h pour la maison en cas de sinistre

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle majeure, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre secteur en fonction des priorités d'interventions. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. Il est important d'être prêt à rester à votre domicile en assurant votre bien être et votre sécurité, tout en étant capable de partir rapidement en cas de besoin.

Pour être prêt à toute éventualité, nous vous recommandons d'avoir en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac). Cette trousse doit contenir les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périssables.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de recharge;
- Lampe frontale ou de poche — piles de recharge ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour plus d'information afin de vous aider à préparer votre trousse d'urgence, nous vous recommandons de visiter le site web de la croix rouge :

<https://www.croixrouge.ca>

Voice of English-speaking Québec (VEQ) est un organisme à but non lucratif qui favorise le développement communautaire au sein la communauté d'expression anglaise à Québec comme dans la couronne nord de Québec, et notamment à Saint-Gabriel-de-Valcartier.

VEQ organise des initiatives et des activités en anglais pour les jeunes, les familles et les personnes âgées 50+. Nous facilitons l'intégration des nouveaux arrivants et agissons comme centre d'information ainsi que pour les membres de la communauté.

Restez à l'affut de nos activités sur nos réseaux sociaux: ateliers d'arts et de bricolages, jeux de société («Brain-Power» et «Let's Play»), cuisines collectives, ateliers de tricot, yoga sur chaise et nos sorties «Out & About» pour les 50+.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour vous inscrire à nos activités. VEQ vous souhaite une joyeuse période des fêtes et une bonne nouvelle année!



Pour plus d'information, contactez :

Dominique Paddock

418 683-2366, poste 227

dominique.paddock@veq.ca

David Zhu

418 683-2366, poste 228

david.zhu@veq.ca

Bureau de VEQ (Shannon) :

438, boulevard Jacques-Cartier, #206

Shannon (Québec) G3S 1N5

<https://veq.ca/>

Suivez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/VoiceofEnglishspeakingQuebec>

Une page d'histoire

Le présent est le passé du futur

Quand le présent devient histoire

On pense souvent que « l'histoire » appartient au passé. Pourtant, ce que nous vivons aujourd'hui deviendra, demain, des événements historiques. Et parfois, le temps s'emmêle un peu. Deux événements récents en sont la preuve : ils se sont déroulés dans le présent, étaient liés au passé et seront certainement racontés encore longtemps.

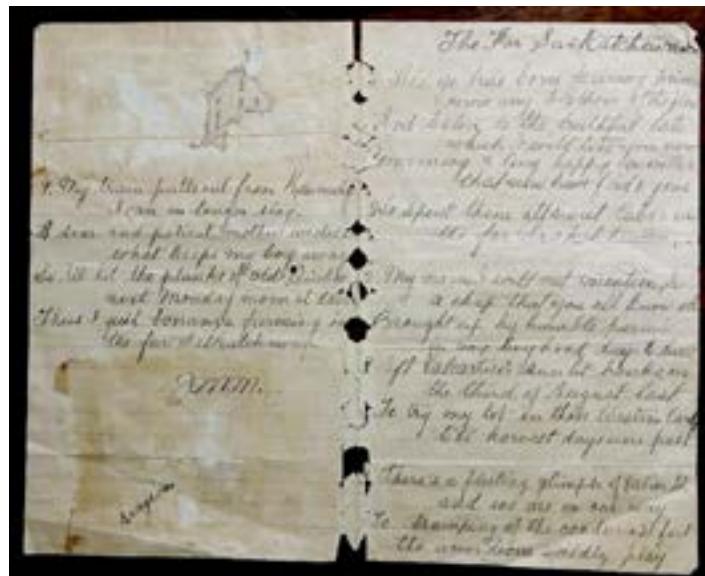
Un retour aux «house parties» d'autrefois

Le premier événement s'inscrivait dans la tradition des «house parties» qui étaient autrefois très répandus dans le village. En août, les résidents de Valcartier Pierre-Antoine Landry et Nadia Albert ont accueilli chez eux une soirée musicale réunissant d'excellents musiciens québécois de musique traditionnelle, ainsi que des artistes et amateurs de musique du coin. Accordéons et violons ont résonné jusque tard dans la nuit, puis à nouveau le lendemain, exactement comme les fêtes d'autrefois où les invités rentraient chez eux au petit matin.

En écoutant l'impressionnant violoneux François Dumas, plusieurs se sont souvenus de l'époque où Ti-Jean Carignan avait joué ici, au Caesar's Palace. Dumas, qui pourrait sans hésiter rivaliser avec Carignan, porte aujourd'hui ces traditions d'hier et les transmettra aux générations futures.



Le violoneux François Dumas en pleine interprétation.



Extrait des écrits du poète James McCartney.

Redonner vie aux poèmes de James McCartney

Le second événement a eu lieu en octobre lors de la visite de Linda Dacres, une « cousine » de Valcartier aujourd'hui installée à Cornwall. Après avoir découvert les poèmes de James McCartney, elle a été inspirée à les mettre en musique pour en faire des chansons.

James McCartney, surnommé le poète de Valcartier, écrivait sur la vie du village au début des années 1900. Heureusement, Marjory McCoubrey avait conservé ses poèmes manuscrits et les avait rassemblés dans un document que nous préservons aujourd'hui dans nos archives.

Linda pensait simplement présenter son projet, mais elle a finalement offert un concert remarquable devant une salle comble. Vous pouvez écouter l'une de ses chansons sur la page d'accueil du Comité historique de Saint-Gabriel-de-Valcartier : www.valcartier1816.com

Préserver aujourd'hui les souvenirs de demain

À l'approche des Fêtes, rappelons-nous que nos traditions viennent du passé et deviendront, elles aussi, des éléments historiques. Prenez un moment pour discuter avec une personne plus âgée et pourquoi ne pas enregistrer ses souvenirs pour les archives du futur?



Photo : Véronique Fillion

Vous avez l'œil artistique? On veut voir la municipalité à travers votre objectif.

À Saint-Gabriel-de-Valcartier, on aime mettre en valeur notre belle communauté : ses paysages uniques, sa nature généreuse, ses moments de communauté et les gens de cœur qui la font vibrer.

Si vous avez capté une scène qui représente bien notre milieu comme un panorama, un événement, un sourire, un détail qui raconte quelque chose, nous serions ravis de la découvrir!

Nous recherchons des photos en haute résolution, qu'elles soient de paysages de toutes saisons, de personnes ou simplement d'instants qui illustrent la vie chez nous.

Vos photos pourraient être mises en lumière sur nos différents canaux de communication :

- Page Facebook
- Journal L'Indispensable
- Calendrier municipal
- Site web
- et d'autres projets!

Le crédit photo sera indiqué lorsque la photo est utilisée.

Envie de contribuer à mettre en valeur votre municipalité?

Envoyez-nous vos clichés à communications@munsgdv.ca

Des lunettes à faible coût pour les résidents

La municipalité est heureuse d'offrir à tous ses citoyens une clinique ponctuelle de lunettes en collaboration avec Le Marchand de lunettes, une lunetterie communautaire reconnue pour ses montures tendances et abordables, avec jusqu'à 70 % d'économie en moyenne.

Ce que vous devez savoir

Pour profiter du service, vous devez avoir en main votre ordonnance datant de moins de 6 mois. L'équipe du Marchand de lunettes s'occupe de la vente des montures et de la fabrication des verres. Ce sont des opticiens, ils ne font pas d'examen de la vue.

Détails de la clinique

Date : Mardi 24 février

Heure : En après-midi et jusqu'à 19 h (l'horaire exact sera confirmé selon le nombre d'inscriptions)

Lieu : Salle du conseil

Programme spécial pour les jeunes

Bonne nouvelle pour les familles, un programme gouvernemental permet aux 0 à 17 ans d'obtenir verres et montures gratuits.

Inscription et information

Inscrivez-vous d'ici le 6 février auprès de Geneviève :

438-527-7889

genevievemsgv@gmail.com

Le Marchand de lunettes communiquera avec vous par la suite pour fixer votre plage horaire.



Paniers de Noël

La Fondation Roger Lamont collecte des denrées non périssables ainsi que des dons en argent pour soutenir les familles de notre communauté dans le besoin. Les chèques doivent être libellés au nom de Fondation Roger Lamont. Un reçu de charité sera émis pour les dons de 25 \$ ou plus sur demande.

Réserver un panier

Si vous souhaitez recevoir un panier de Noël, vous devez le réserver avant le vendredi 19 décembre. Vous pourrez récupérer votre panier le 23 décembre au Centre communautaire.

Pour réserver un panier de façon totalement confidentielle ou pour toutes questions concernant les paniers de Noël, communiquez avec :

Pamala Hogan Laberge

418 844-1218

plaberge@munsgdv.ca



Soutien pour les personnes âgées, en perte d'autonomie ou en convalescence afin de leur permettre de demeurer le plus longtemps possible et de façon sécuritaire dans leur domicile.

SERVICES

Livraison de repas à domicile

Accompagnement-transport

Visites d'amitié

418 845-3081

Popote et Multi-Services recherche toujours des bénévoles pour la réalisation de sa mission.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 5 janvier

ROTATION DES LIVRES
La prochaine rotation des livres aura lieu en mars.

LIVRES GRATUITS
Profitez des livres gratuits accessibles toute l'année à la bibliothèque.

HORAIRE RÉGULIER
Mardi 14 h 30 à 20 h 30
Mercredi 14 h 30 à 20 h 30
Samedi 13 h à 16 h

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK



Bibliothèque SCDV Library

CENTRE PHYSIK

SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



HORAIRE RÉGULIER

Lundi ou jeudi	5 h 30 à 21 h
Vendredi	5 h 30 à 19 h
Samedi	8 h à 16 h

Liste des prix

	\$/pers.	\$/famille*
1 séance	10 \$	-
1 mois	30 \$	40 \$
3 mois	60 \$	80 \$
6 mois	110 \$	140 \$
1 an	200 \$	260 \$

Non-résidents : +20\$

*Famille : 2 adultes et enfants (étudiants 14 à 25 ans)

50% de rabais*

- Étudiants (14 à 25 ans)
- Bénévoles
- 50 ans et +

Reçu à la caisse sur une séance simple

418 476-1053, COMPLEXE 2230, BOUL. VALCARTIER

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS EN LIGNE

Vous devez avoir un compte citoyen sur le portail Voilà!

1- CRÉER UN COMPTE CITOYEN

<https://saint-gabriel-de-valcartier.appvoila.com/fr/>

Cliquez sur « S'inscrire » et remplissez le formulaire pour créer votre dossier. **IMPORTANT : Cochez la case « Je suis intéressé(e) à m'inscrire à des programmes de loisirs ».**

Vous recevrez un courriel confirmant l'activation de votre dossier citoyen. Un délai peut survenir pour l'approbation du compte loisirs par un administrateur. Si cela se produit, revenez plus tard pour compléter les inscriptions.

2- S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS

À moins d'indication contraire, vous devez vous inscrire sur la plateforme Voilà!

Une fois votre dossier activé, connectez-vous sur le portail Voilà! Accédez à la section « Loisirs » et inscrivez-vous aux activités.

Faites le paiement par carte de crédit en ligne.

Autre méthode de paiement : Finalisez votre inscription en cliquant sur « Continuer ». Vous recevrez une copie de votre facture par courriel. Vous pourrez ensuite vous rendre au bureau municipal pour régler votre facture. (Comptant, chèque, débit)

JEUNESSE ET FAMILLE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
SOIRÉE CRAZY FRISSONS	Rendre l'impossible possible... c'est ce que cette soirée t'offrira! Créativité, sports et plaisir seront au rendez-vous! C'est toujours une surprise, mais nous avons préparé des activités festives pour toute la famille!	3 ans et +	21 janvier 18h à 19h30	Centre communautaire Intérieur et extérieur 2215, Boul. Valcartier	Gratuit
CRÉATION DE JEUX VIDÉO RÉTRO NOUVEAU	Crées tes propres personnages et tableaux et programmes un jeu unique à l'aide d'une plateforme visuelle simple et amusante. Idéal pour s'initier ou approfondir la programmation, tout en laissant libre cours à son imagination!	8 ans et + Les parents sont les bienvenus	31 janvier 10h à 11h30	Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	20 \$ / personne
RÉALITÉ VIRTUELLE NOUVEAU	Plonge dans une expérience immersive grâce aux casques de réalité virtuelle! Découvre une variété de jeux et d'applications virtuelles. Viens bouger, danser, lancer, frapper, sauter, trancher et surtout, amuse-toi comme jamais!	8 ans et + Les parents sont les bienvenus	28 février 10h à 11h30	Club Ados 2215, boul. Valcartier	20 \$ / personne
MATINÉES MINIS ET JASSETTE	Un moment pour les tout-petits et leurs parents : jeux, découvertes et échanges entre adultes et minis en formule libre.	Parents et leurs jeunes enfants de 0-3 ans.	Local disponible du lundi au vendredi de 8h à 16h30	Salle de jeux Sous-sol du 2215, boul. Valcartier	Gratuit
INITIATION AU CIRQUE	Viens t'amuser tout en découvrant l'univers du cirque! Jonglerie, équilibre, acrobaties et rires garantis dans une ambiance ludique et dynamique.	5 ans et +	7 février 9h à 11h30	Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	40 \$
PRÉPARATION À UNE ENTREVUE D'EMBAUCHE NOUVEAU	Apprend à te présenter avec confiance et à bien répondre aux questions et à adopter la bonne attitude. Karine, une professionnelle des ressources humaines te montrera les bonnes habitudes pour faire bonne impression et décrocher ton emploi de rêve!	12 à 18 ans	21 février 10h à 12h30	Club Ados 2215, boul. Valcartier	Gratuit
INITIATION AU CURRICULUM VITAE NOUVEAU	Parfois, on ne sait pas trop par où commencer pour créer son CV. On en met trop, pas assez? Quoi inclure? Quoi laisser de côté? Karine, une professionnelle des ressources humaines te guidera dans la création de ton CV et partagera ses meilleures trucs et astuces pour te démarquer.	12 à 18 ans	24 janvier 10h à 12h30	Club Ados 2215, boul. Valcartier	Gratuit

FORME & BIEN-ÊTRE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
HIP-HOP	<p>Viens apprendre des chorégraphies rythmées et actuelles dans une ambiance énergique, adaptée à chaque groupe d'âge!</p> <p><i>Inscription sur le site de Studio L4 : www.studiol4.ca</i></p>	3 ans et +	<p>Début le 24 janvier</p> <p>Dimanche 3-5 ans : 9h à 9h55</p> <p>5-7 ans : 10h à 10h55</p> <p>7-9 ans : 11h à 11h55</p> <p>Jeudi 9-13 ans : 18h30 à 19h25</p>	Salle de danse 2217, boul. Valcartier	219,99 \$ + taxes 19 cours
CARDIO DANSE	<p>Bougez au rythme de la musique! Un entraînement complet et amusant qui combine cardio, coordination et plaisir assuré.</p> <p><i>Inscription sur le site de Studio L4 : www.studiol4.ca</i></p>	18 ans et +	Jeudi 19h30 à 20h25	Salle de danse 2217, boul. Valcartier	119,99 \$ + taxes 9 cours
CONFÉRENCE PAR UNE NUTRITIONNISTE	<p>Les particularités de l'alimentation après 60 ans. Quels aliments sont les plus nutritifs et sont à prioriser? La digestion des aliments vs l'âge et bien plus.</p> <p>Inscription avant le 22 janvier auprès de : <i>Geneviève 438-527-7889 genevievemsgv@gmail.com</i></p>	55 ans et +	Jeudi 29 janvier 10h30 à 12h	Complexe sportif Salle B 2230, boul Valcartier	Gratuit
NEUROGYM & BOUGEOTTE	Activités variées pour stimuler votre mémoire et votre concentration, suivies d'une période active, comme une promenade, un jeu de poches ou d'autres activités dynamiques.	55 ans et +	<p>22 janvier au 9 mars</p> <p>Jeudi 13h30 à 15h</p>	Complexe sportif Salle B 2230, boul Valcartier	40 \$ 
POUND	Avec baguettes et musique, ce cours propose des chorégraphies qui alternent des exercices à moyenne et haute intensité qui visent à améliorer le tonus musculaire et l'endurance.	15 ans et +	<p>19 janvier au 26 mars</p> <p>Lundi 19 h à 20 h</p>	Salle de danse 2217, boul. Valcartier	60 \$ 10 cours
POUND UNPLUGGED	Un cours qui équilibre des exercices ciblés de haute intensité avec des mouvements réparateurs, des techniques de respiration rythmées à une méditation pour compléter la séance.	15 ans et +	<p>19 janvier au 26 mars</p> <p>Jeudi 19 h à 20 h</p>	Complexe sportif 2230, boul. Valcartier	60 \$ 10 cours
BUNGEE FITNESS NOUVEAU	<p>Bougez autrement! Le Bungee Fitness combine cardio, renforcement musculaire, coordination et plaisir du mouvement, sans jamais trop forcer sur les articulations. Procure une sensation de légèreté, de liberté et de soutien dans chaque exercice. Poids maximum de 220lbs. Équipement fourni.</p> <p><i>Inscription auprès de Manon Brassard : bungeefitnessquebec@gmail.com</i></p>	7 ans et +	<p>17 janvier au 28 mars</p> <p><i>Pas de cours le 31 janvier</i></p> <p>Samedi 13h à 14h</p>	Salle de danse 2217, boul. Valcartier	250\$ 10 cours
MISE EN FORME 50+	Un entraînement complet, doux et motivant pour améliorer la forme physique, l'équilibre et la vitalité, à votre rythme.	50 ans et +	<p>19 janvier au 23 mars</p> <p>Lundi 13h45 à 14h45</p>	Stationnement Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	50 \$ pour 10 semaines 

FORME ET BIEN ÊTRE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
DANSE EN LIGNE COUNTRY POP NOUVEAU	Apprenez des chorégraphies sur des musiques Country et Populaire dans une ambiance conviviale et dynamique où plaisir et énergie sont au rendez-vous. À pratiquer en espadrilles seulement (aucune bottes de cowboy à talons durs). <i>Inscription auprès de Nadine Gauthier : gauthiercountry.pop@gmail.com</i>	Tous	14 janvier au 25 mars Débutant 1 Mercredi 13h à 13h55 Mercredi 18h15 à 19h10 Débutant 2 Mercredi 19h15 à 20h10	Salle de danse 2217, boul. Valcartier Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	120 \$ 10 cours
HATHA YOGA	Un yoga doux et accessible axé sur les postures de base, la respiration et la détente du corps et de l'esprit. <i>Inscription auprès de Marylin Parent : marylin.parent@hotmail.com 418 844-3916</i>	Tous	13 janvier au 17 mars Mardi 19h à 20h30 Jeudi 9h à 10h30	Complexe sportif 1494, 5e Avenue	120 \$ 8 cours de 1h30
YOGA VINYASA	Un enchaînement fluide et énergisant de postures synchronisées à la respiration. Tonifiant, apaisant et centré. <i>Inscription auprès de Laurence Lavoie : laurence.lavoie04@gmail.com</i>	16 ans et +	14 janvier au 25 mars <i>Pas de cours le 4 mars</i> Mercredi 19 h à 20 h	Complexe sportif 2230, boul. Valcartier	160 \$ 12 cours
YOGA DOUX AVEC POSTURES ADAPTABLES	Yoga doux avec postures adaptables sur chaise. Respectueux du rythme de chacun, axé sur respiration, pleine conscience et mouvements adaptés.	55 ans et +	19 janvier au 27 avril <i>Pas de cours le 6 avril</i> Lundi 13h30 à 15h	Complexe sportif 2230, boul. Valcartier	60 \$ 14 cours 
AUTO-DÉFENSE	Apprenez à vous défendre, à développer votre confiance et à reconnaître les situations à risque avec notre professeur Rock Soucy. Places limitées à 15 personnes.	14 ans et +	17 janvier et 21 février 8h30 à 11h30	Complexe sportif 2230, boul. Valcartier	30 \$ 50\$ pour 2 cours

LOISIRS CRÉATIFS ET CULTURE

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
PM PEINTURE	Laissez libre cours à votre créativité dans un moment convivial, seul ou entre amis. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et des rafraîchissements vous seront servis.	Tous	Mardi 20 janvier 24 février 13h à 15h	Complexe sportif, Salle B 2230, boul. Valcartier	20 \$ 
PEINTURE ET VINO	Laissez libre cours à votre créativité dans un moment convivial, seul ou entre amis. Tout le matériel est inclus. Des grignotines et du vin vous seront servis.	18 ans et +	Mardi 20 janvier 24 février 18h30 à 20h30	Complexe sportif, Salle B 2230, boul. Valcartier	25 \$ 
CRÉER POUR LE PLAISIR	Laissez parler votre créativité! Projets variés, ambiance détendue, aucun talent requis juste l'envie de créer.	Tous	Mercredi 13 h à 15 h	Complexe sportif, Salle B 2230, boul. Valcartier	Gratuit

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
PEINTURE SUR ROCHE	Créer de jolies œuvres colorées sur roches! Trois roches et breuvages inclus.	Tous	12 février et 16 avril 19h à 21h	Centre communautaire 2215, boul. Valcartier	10 \$ 
CINÉ-DISCUSSION AVEC FÉLIX DE LA MAISON PHILO	Visionnement d'un court métrage (moins de 20 minutes) suivi d'une discussion conviviale et animée par Félix. Accessible à tous! Café et muffins inclus. Inscription avant le 5 février auprès de : <i>Geneviève 438-527-7889 genevievemsgv@gmail.com</i>	55 ans et +	12 février 10h à 12h	Salle du conseil 2215, boul. Valcartier	Gratuit
CLUB SIGNET ET POPCORN NOUVEAU	Club sans prétention où l'on jase en toute simplicité, autour du foyer, de livres lus, de films ou séries écoutés. Possibilité d'échanger des livres. Breuvages et collations inclus! Inscription en tout temps auprès de : <i>Geneviève 438-527-7889 genevievemsgv@gmail.com</i>	18 ans et +	Début le 22 janvier 4e jeudi de chaque mois 15h30 à 17h	Bibliothèque municipale 2215 boul. Valcartier	Gratuit

SPORTS RÉCRÉATIFS

Activité	Description	Clientèle	Horaire	Endroit	Coût
INITIATION AU HOCKEY	Une belle façon pour les débutants de découvrir les bases du hockey dans un cadre amusant et sécuritaire. Groupes formés selon les âges et les aptitudes.	3 à 10 ans	Début le 11 janvier Dimanche 10h30 à 11h30	Patinoire couverte	40 \$ pour 7 semaines
INITIATION AU PATIN	Une belle façon de découvrir les bases du patinage dans un cadre amusant et sécuritaire.	4 à 10 ans	Début le 10 janvier Samedi 4-6 ans : 9h30 7-10 ans : 10h30	Patinoire couverte	40 \$ pour 5 semaines
TAEKWONDO	Un art martial qui développe discipline, confiance en soi, souplesse et force, dans un environnement respectueux et motivant.	7 ans et +	6 janvier au 26 mars Mardi et jeudi pour tous : 18h15 à 19h45 ceinture noire : 19h45 à 21h	2215, Boul. Valcartier	110 \$ pour 12 semaines
PICKLEBALL LIBRE	Un sport dynamique et accessible, entre tennis, badminton et ping-pong! Parfait pour socialiser et se dépenser.	Tous	Lundi et mercredi à partir de 19h	École Secondaire Mont Saint-Sacrement	Gratuit

Les inscriptions sont limitées (minimum et maximum). Si le nombre minimum n'est pas atteint, le cours sera annulé et les inscrits remboursés. Si vous ne recevez pas d'appel ou de courriel avant le début de l'activité, celle-ci aura lieu. Vous pouvez vous présenter à la date indiquée dans la programmation. La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toute responsabilité en cas de dommages corporels et matériels, pertes ou vols, lors des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité. Les demandes d'inscription de non-résidents de la Municipalité sont traitées après la période d'inscription régulière. Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Patinoire : Enfilez vos patins!



Amélioration des installations

Les travaux réalisés durant l'été et l'automne ont permis l'installation d'un nouveau système de réfrigération permanent, le remplacement des bandes, l'ajout de baies vitrées tout autour de la patinoire et la construction d'un garage pour la Zamboni. Ces améliorations permettront de maintenir une glace de grande qualité tout au long de la saison et d'assurer une gestion plus efficace de l'entretien.

Ouverture de la saison

La patinoire est ouverte depuis le 28 novembre. Le sentier glacé ouvrira dès que les conditions météorologiques le permettront.

Heures d'ouverture

Patinoire

Lundi : 12h à 21h30

Mardi : 12h à 21h30

Mercredi : 12h à 21h30

Jeudi : 12h à 21h30

Vendredi : 12h à 21h30

Samedi : 12h à 21h30

Dimanche : 12h à 19h

Sentier de patinage

Tous les jours : midi à 21 h 30

Règlements

- Toutes les plages horaire de hockey seront dédiées aux résidents uniquement.
- Le sentier de patinage est ouvert à tous gratuitement.
- Merci de respecter les différents niveaux de jeux lors de la pratique du hockey pour que tous, des débutants jusqu'aux plus expérimentés, puissent s'amuser en sécurité.
- Les participants doivent respecter les autres usagers et adhérer aux instructions de la personne responsable de la patinoire en tout temps.
- Les participants doivent quitter la glace à la fin d'une session et ramasser toutes les rondelles et accessoires utilisés.
- Il est interdit d'aller sur la patinoire en bottes pendant les périodes de patinage ou de hockey.
- Les chiens sont interdits sur la glace.
- L' horaire est sujet à changement sans préavis et selon la température.

Horaire

Attention, l'horaire de la patinoire est différent lorsque le sentier est ouvert ou fermé. Il peut aussi varier selon les conditions, les réservations ou les événements spéciaux, il est donc recommandé de vérifier les informations avant de se déplacer.

Pour rester informé

Pour connaître les changements d'horaire, les conditions de glace, les réservations et les avis d'ouverture ou de fermeture, la meilleure référence demeure la page [Facebook Patinoire SGDV](#) ainsi que le site web de la municipalité. Les informations y sont mises à jour régulièrement tout au long de la saison.

Suivez la page Facebook de la patinoire pour avoir les dernières nouvelles!





Vous n'avez jamais vu notre Club Ados?
Attachez-vous, ça vaut le détour!

Aide aux devoirs

Le but consiste à offrir un espace ludique et accueillant aux jeunes, tout en les initiant au fonctionnement et à l'esprit du Club Ados.

Les jeunes doivent faire preuve d'autonomie et démontrer un intérêt pour les périodes de devoirs, de lecture ou d'étude.

Le Club Ados offre un service de souper gratuit aux participants de l'aide aux devoirs.

CLUB ADOS

10 ans à 12 ans

DU MARDI AU VENDREDI
Jeudi 15h30 à 18h30

11 à 17 ans

Salon avec Netflix, Ps4 & Switch

Cuisine & Cantine

Billard & Air-Hockey

Ping-pong, Coin détente, Table de 12 pers. & jeux de soc.

Entrée & Babyfoot

EMBAUCHES CAMP DE JOUR 2026

Une entrevue, une lettre de motivation et un CV à préparer!

Sois attentif à notre page Facebook! Nous procéderons aux embauches pour les aide-animateurs, accompagnateurs et les animateurs en février! (14 ans et +)



Fête familiale de

NOËL



SAINT-GABRIEL
DE
VALCARTIER

21 Décembre 13h à 16h30

-
- MAQUILLAGE 13H-16H30
 - SPECTACLE DU GRINCH ET DE LA LUTINE 13H30-14H15
 - ROULOTTE DES LOISIRS 13H-16H30
 - JEU D'ÉNIGMES 13H-16H30
 - PROMENADE EN CARIOLE DE CHEVAUX 13H-16H
 - VISITE DU PÈRE NOËL 14H15-16H
 - ILLUMINATION DE L'ARBRE DE NOËL 16H30
 - BAR À CHOCOLAT CHAUD 13H-16H
 - PATINAGE LIBRE